
TR: Avis modification n°5 - Plan Local d'Urbanisme de la commune de NOGENT SUR OISE

À partir de Service Urbanisme <urba@nogentsuroise.fr>

Date Jeu 2025-07-03 17:57

À Sylvie MAUGUE <s.maugue@nogentsuroise.fr>

Cc Philippe FOUIN <p.fouin@nogentsuroise.fr>; Emmanuelle DUCARROZ <e.ducarroz@nogentsuroise.fr>

 2 pièces jointes (395 Ko)

image001.wmz; Avis CD60 M5 NOGENT SUR OISE.pdf;

SERVICE COURRIER

07 JUIL. 2025

Pour enregistrement au courrier
merci

MAIRIE DE NOGENT-SUR-OISE

De : bureau.urbanisme <bureau.urbanisme@oise.fr>

Envoyé : jeudi 3 juillet 2025 08:52

À : Service Urbanisme <urba@nogentsuroise.fr>

Cc : bureau.urbanisme <bureau.urbanisme@oise.fr>

Objet : Avis modification n°5 - Plan Local d'Urbanisme de la commune de NOGENT SUR OISE

Bonjour,

Comme suite à votre notification, veuillez trouver ci-joint l'avis du Département de l'Oise concernant la modification n°5 de votre PLU.

L'original vous parviendra par courrier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement



oise

LE DÉPARTEMENT Solène Tardieu

Chargée d'opérations aménagement foncier et urbanisme

Direction adjointe à la conduite d'opérations

Direction des infrastructures et des transports

DGA aménagement durable, environnement et mobilité

Conseil départemental de l'Oise

Bureaux : 2 rue Jean-Baptiste Oudry - BEAUVAIS

Courrier : 1 rue Cambry - CS 80941 - 60024 BEAUVAIS CEDEX

 03 44 10 70 24





DIRECTION GENERALE ADJOINTE
AMENAGEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE
Direction des Infrastructures et des Transports
Direction Adjointe à la Conduite d'Opérations
Service Foncier, Aménagement Rural et Urbanisme

Affaire suivie par : Solène TARDIEU
Mèl : Solene.TARDIEU@oise.fr
Tél. : 03.44.10.70.24

MONSIEUR JEAN FRANCOIS DARDENNE
MAIRE DE NOGENT SUR OISE
MAIRIE DE NOGENT SUR OISE
74 RUE DU GENERAL DE GAULLE
60180 NOGENT SUR OISE

Beauvais, le 03 JUIN 2025

Objet : Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme / Suite Notification

Monsieur le Maire,

Par un courrier reçu le 18 juin 2025, vous avez bien voulu me consulter sur le projet de modification n°5 de votre Plan Local d'Urbanisme et je vous en remercie.

La procédure vise à ouvrir à l'urbanisation deux zones 2AU, correspondant à des friches ferroviaires appelées à muter dans le cadre du réaménagement de l'Agglomération Creilloise et du projet « Gare cœur d'Agglo » à Creil, future gare desservie par la ligne TGV Roissy-Picardie. Ces zones sont requalifiées en zone 1AUE à vocation économique, dans le but de favoriser leur reconversion.

Ces ouvertures à l'urbanisation s'accompagnent de la création d'un règlement spécifique applicable à ces secteurs, ainsi que de l'élaboration d'une nouvelle Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) encadrant leur développement.

La procédure intègre également la rectification d'erreurs matérielles au sein du règlement.

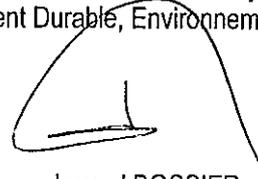
Enfin, deux annexes sont ajoutées au PLU, conformément aux exigences du Code de l'urbanisme : la délibération du Conseil municipal en date du 16 décembre 2024 instaurant le droit de préemption en application de l'article L.211-1-1 du Code de l'Urbanisme, et la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2024 portant sur le bilan de la concertation et l'identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).

Après une étude attentive du dossier transmis, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les modifications envisagées n'appellent aucune remarque relevant des compétences du Conseil Départemental de l'Oise.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser, dès que vous l'aurez approuvée et rendue exécutoire, un exemplaire de la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (sur support numérique au format PDF et données graphiques au standard CNIG PLU). De plus, nous vous invitons à adresser toutes les prochaines correspondances relatives à l'urbanisme à l'adresse e-mail suivante bureau.urbanisme@oise.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Présidente du Conseil départemental,
et par délégation,
le Directeur Général Adjoint,
Aménagement Durable, Environnement et Mobilité

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop that starts from the left, goes up and over, then down and across to the right, ending with a small vertical stroke.

Lyonel BOSSIER